PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Les assurances de Mohamed Mebarki

La rentrée universitaire 2015-2016 devrait se dérouler dans de bonnes conditions selon le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui laisse entendre que la journée de cours dans les établissements pourrait être prolongée jusqu'à 18h.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - La rentrée universitaire 2015-2016 est appelée à se dérouler «dans de bonnes conditions», assurait hier à la nouvelle Faculté de médecine d'Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Mohamed Mebarki qui a présidé la deuxième Conférence nationale des universités.

Ainsi, les futurs bacheliers, attendus nombreux car issus d'une double cohorte et pour lesquels une campagne d'information sera lancée durant ce mois, seront mieux encadrés, Mohamed Mebarki évoquant le renforcement du corps pédagogique par 3000 nouveaux postes.

En outre, les conditions d'accueil des bacheliers seront satisfaisantes. Selon le ministre de tutelle, les «retards» constatés dans la réception de certaines infrastructures pédagogiques et d'œuvres universitaires, devraient être rattrapés «au plus tard» à la mi-juillet, selon les engagements pris par les établissements et les autorités locales.

Outre l'implantation de centres de formation dans les pôles de développement industriel, le ministre de l'Enseignement supérieur évoque la démultiplication des classes préparatoires dans les universités et écoles ainsi que l'ouverture de quelques écoles normales supérieures à travers le territoire national, pour mieux répondre à la demande des bacheliers et aux besoins du ministère de l'Education nationale, en matière de formation de formateurs.

Cap sur la rationalisation des moyens pédagogiques

Comme le ministre de l'Enseignement supérieur prônera la «rationalisation» dans l'utilisation des moyens humains et matériels, la nécessité de «rendre le fonctionnement du secteur plus efficace, d'assurer une transparence dans la gestion et d'éviter toutes formes de gaspillage».

En ce sens, Mohamed Mebarki rappellera que des instructions ont été adressées afin d'«optimiser» l'utilisation des salles pédagogiques et scientifiques par le rallongement de la journée de travail et de «veiller à l'utilisation rationnelle du corps enseignant, et si nécessaire en faisant compléter la charge horaire dans d'autres établissements».

Ainsi, la journée de cours pourrait être prolongée jusqu'à 18 heures, voire plus tard, escompte le ministre, dans le but de «gagner» quelques places pédagogiques. Mais à charge cependant d'assurer les conditions «de sécurité, d'éclairage et de transport pour tous», considère M. Mebarki.

Vers une nomenclature affinée des offres formation

Celui-ci estime par ailleurs que la réforme universitaire qui «est censée mettre en place un système d'enseignement supérieur efficace, global et intégré, n'est pas encore menée à son terme», une décade après son lancement.

Toutefois, les «tensions» observées résultent non du système LMD en tant que tel mais des «dysfonctionnements» constatés dans l'application de cette réforme et des difficultés» dans l'articulation avec les autres secteurs utilisateurs des diplômés, relève Mohamed Mebarki. A ce titre, et en vue d'améliorer l'intégration aux grades de la fonction publique, l'«employabilité» du futur diplômé ainsi que la «lisibilité» des offres de formation, il indiquera que son secteur a élaboré une nomenclature des filières «simplifiée et lisible, mettant ainsi un terme à la prolifération de dénominations des filières et des spécialités du système».

Une nomenclature transmise à tous les départements ministériels pour «leur permettre de mettre à jour leurs arrêtés interministériels qui déterminent les filières exigées pour le recrutement», en coordination avec les services de la Direction générale de la Fonction publique, note Mohamed Mebarki qui indique également qu'un «catalogue» des offres de formation universitaire est en cours de finalisation pour être diffusé, dès la prochaine rentrée, à l'intention des étudiants, des opérateurs socioéconomiques et de l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

Photo : DR

Mebarki préconise de valoriser les efforts pédagogiques de l'enseignant.

Vers une évaluation du système LMD

Constatant que l'Algérie a «franchi une étape que nous devons évaluer à tous les niveaux, pour dégager les correctifs à apporter et poursuivre la mise en œuvre du système LMD, en l'adaptant à nos réalités algériennes», le ministre de l'Enseignement supérieur indique qu'«une commission sera mise en place pour coordonner, avec les établissements et les conférences régionales, cette évaluation d'étape et proposer les mesures à même d'approfondir la réforme». Dans ce contexte, Mohamed Mebarki relèvera les efforts déployés en faveur du corps des enseignants, notamment en matière de formation doctorale.

Focus sur la formation doctorale

A ce propos, il évoquera l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte de thèse qui « précise les droits et les devoirs » de chaque intervenant (doctorant, encadreur, équipe pédagogique, administration), la priorité accordée aux doctorants dans l'octroi des stages de courte durée à l'étranger ainsi que la réorganisation des écoles doctorales pour l'amélioration du rendement de la formation des formateurs. Concernant l'allègement de la procédure de soutenance de doctorat, notamment la publication dans des revues de renommée établie, Mohamed Mebarki indique qu'une commission nationale, composée d'éminents enseignants chercheurs, a été installée «afin d'uniformiser la liste des revues scientifiques habilitées pour la publication permettant la soutenance de doctorat».

Ainsi, seules les revues «prédatrices» où la publication est «achetée», sont «éliminées», précise le ministre qui appelle la commission à «aider à l'émergence de nouvelles revues algériennes».

Outre la nécessité de «combattre» certaines «mentalités» et pratiques liées à la présentation de thèses, Mohamed Mebarki note d'autre part qu'«une réflexion est menée dans le but de valoriser les efforts de l'enseignant dans ses activités pédagogiques, sachant que la progression dans la carrière s'effectue actuellement, essentiellement, sur la base des diplômes et des publications».

Concernant la «visibilité» des universités algériennes

Toutefois, «cela ne se fera, en aucun cas, au détriment des critères scientifiques universels, vérifiés par la soutenance de thèse et la publication d'articles scientifiques», précise-t-il, en ajoutant qu'«un projet de texte sera proposé» en ce sens. Concernant la «visibilité», la présence sur la toile des établissements algériens, Mohamed Mebarki évoque des actions déjà entreprises en ce sens.

Tout en rappelant que les classements virtuels «ne tiennent pas compte uniquement de critères objectifs», il relève néanmoins que des universités et des centres de recherche algériens ont réalisé «un saut qualitatif», «une grande avancée» à l'échelle internationale.

L'Académie algérienne des sciences et des technologies impulsée

D'autre part, le ministre de l'Enseignement supérieur est revenu sur la création de l'Académie algérienne des sciences et des technologies, décidée par l'exécutif et qui «contribuera, en tant qu'autorité scientifique suprême du pays, au développement des sciences et de leurs applications, et conseillera les autorités publiques dans ce domaine vital».

Une Académie algérienne incluant des chercheurs et savants dans les domaines suivants : mathématiques, physique, chimie sciences de l'ingénieur, sciences médicales, sciences de la nature, de la vie, de la terre et de l'univers et qui devrait être opérationnelle d'ici six ans, escompte Mohamed Mebarki. Il précisera ainsi qu'une commission de suivi, représentative d'une douzaine de départements ministériels, a proposé l'élaboration d'un statut de l'Académie et une démarche pour sa mise en place, un décret présidentiel devant être publié à ce titre. «Je peux vous assurer que tout sera fait avec un maximum de rigueur et de transparence», concernant l'autonomie de cette Académie et l'adhésion «sur la base de critères scientifiques reconnus», affirme Mohamed Mebarki qui indique qu'un appel à candidatures pour la mise en place du «noyau fondateur» de l'Académie, une cinquantaine de membres, a été déjà lancé.

Un jury représentatif de chercheurs nationaux et d'académiciens étrangers opérera la sélection des membres de ce noyau, appelés par la suite à coopter l'adhésion de 150 autres membres de cette Académie algérienne.

Seulement trois privés ont retiré le cahier des charges

La législation en vigueur depuis 2008 permet l'ouverture d'établissements universitaires privés, observe par ailleurs le ministre de l'Enseignement supérieur qui indique qu'un cahier des charges a été élaboré par son département. Or, seulement deux ou trois «promoteurs» ont retiré ce cahier des charges, relève Mohamed Mebarki.

C. B.

PLAN NATIONAL CANCER 2015/2019

«90% des cancers, leurs causes ne sont pas connues»

50 000 nouveaux cas sont détectés chaque année en Algérie. Un chiffre inquiétant qui épouvante aussi bien les familles que le corps médical, lequel lutte, bon an mal an, pour réduire le nombre de mortalité en dépit de moyens réduits et de dysfonctionnements constatés dans certaines infrastructures sanitaires. C'est le cancer. Il fait ravage dans les pays pauvres mais surtout dans les pays dits développés où la prévalence est en constante progression. Et c'est la raison pour laquelle un plan national cancer 2015/2019 a été initié et mis sur pied par l'association El Fedjr, dont la mission a été confiée au Pr Zitouni.

Pour faire connaître l'avancée des travaux de ce plan, une journée d'étude a été organisée hier à l'Ecole technique de Sonelgaz de Blida.

D'emblée, dans son intervention, le Pr Messaoud Zitouni reconnaît que le cancer est le nœud gordien de la sphère médicale. Si la prévention et le dépistage sont à même de réduire sensiblement le nombre de décès des malades atteints de cancer, il fallait mettre en exergue «une nouvelle vision stratégique centrée sur le malade» d'où une volonté politique de s'intéresser à ce cas de maladie. C'est ainsi que le Pr Zitouni fera savoir que le président de la République avait dit que «le cancer est un problème majeur de santé publique et que la lutte contre cette pathologie doit être érigée en priorité présidentielle à un niveau de mobilisation sans précédent».

Pourquoi un plan cancer, s'interrogea le Pr Zitouni. En 1975, cette maladie était classée 17e en terme de problème de santé. Aujourd'hui, précisera-t-il, elle est la 2e en matière de nombre et de taux de mortalité en Algérie.

S'il reconnaît que cette pathologie est très ancienne puisqu'il citera le cas de la reine égyptienne Hatshepsout qui était atteinte du cancer du sein il y a environ 3500 ans, il avouera que l'ampleur du phénomène ne cesse de croître avec les ans. 14 millions ce cas de cancer sont connus chaque année dans le monde dont 8 millions en décèdent. Et c'est un véritable séisme psycho-social dans la famille, déplorera-t-il.

C'est dire qu'avec tous les progrès médicaux et technologiques, il s'avère que 90% des cancers, dira le Pr Zitouni, leurs causes restes inconnues.

Toutefois, il conviendra que l'une des causes du cancer est le vieillissement. A 60 ans, révélera-t-il, la courbe augmente.

«S'il y a 200 ans il n'y avait pas beaucoup de cancer, c'est parce que les gens mouraient à 50 ans», affirmera-t-il avant d'ajouter : « Aujourd'hui en Algérie, l'espérance de vie est à 77 ans et plus il y a espérance de vie, plus il y a cancer. Et à cet effet, il citera la théorie d'Abdel Omran intitulée « de la transition épidémiologique à la transition sanitaire».

Dans la foulée, il confessera que dans l'avenir, il y aura 50 000 autres nouveaux cas chaque année que générera le développement industriel.

Sur un autre plan, le Pr Zitouni renseignera que les cancers les plus présents en Algérie sont celui du sein, de la prostate, du colorectum, de la thyroïde et du poumon.

«Les aliments toxiques dans l'alimentation en sont la cause», explique le Pr Zitouni. Pour exhorter les médecins généralistes à se former en continu, ce dernier prônera, par ailleurs, la valorisation de leur expérience acquise et citera à l'occasion le cas des infirmières au Canada qui sont formées dans le suivi des malades atteints de cancer, lesquelles deviennent les seules à prodiguer les soins notamment en matière de chimiothérapie.

A noter que deux communications avaient précédé celle du Pr Zitouni. Il s'agit d'interventions ayant pour thèmes le rôle du médecin généraliste dans le parcours de soins et le cancer «coût et participation des ménages».

Enfin, le cliché rabâché lors de cette journée : «Nous sommes cancer-nés donc concernés» a donné froid dans le dos à l'assistance sachant qu'en Algérie les soins pour un cancer sont chiffrés à 120 millions de centimes pour les familles.

M. B.